

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 janvier 2013  
(convocation du 7 janvier 2013)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h30  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 12h30  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. JUNCA Bernard  
M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick jusqu'à 10h30  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard à partir de 11h10 et jusqu'à 12h15  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel à partir de 12h00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h55 et à partir de 11h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
Mme LACUEY Conchita à Mme CARTRON Françoise  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry  
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc jusqu'à 10h05  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à Mme DESSERTINE Laurence  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h

M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien à partir de 9h50  
Mme DELATTRE Nathalie à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h45  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10h20  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45  
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h30  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11h55  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 12h10  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h20  
M. ROBERT Fabien à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. BRUGERE Nicolas  
M. SIBE Maxime à M. QUANCARD Denis  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck jusqu'à 11h45  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MIN de Bordeaux-Brienne - Exercice 2013 - Budget Primitif de la Régie -  
Adoption**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le budget présenté pour l'exercice 2013, annexé au présent rapport, a été établi en tenant compte des dispositions de la délibération du Conseil d'Administration n°2012/31 du 22 novembre 2012, intervenue au titre du débat d'orientation budgétaire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté du 27 août 2002.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes se répartissant comme suit:

- section exploitation: 3.288.500 €  
-section investissements: 1.164.975 €

soit un budget total de 4.453.475 € stable comparativement à 2012 (- 0,14%).

Il prend notamment en compte les nouvelles relations contractuelles liant la Régie du MIN et la CUB depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 qui se sont traduites par une indépendance comptable par rapport à l'établissement public communautaire, avec transfert de tous les actifs et passifs correspondant aux investissements immobiliers réalisés depuis une vingtaine d'années sur le site.

Les transferts comptables correspondants se traduisent désormais par une augmentation du volume budgétaire de la Régie avec une progression sensible de la dotation aux amortissements (budget d'exploitation), d'un montant annuel de 1.151.475 € pour 2013.

Il est rappelé qu'au titre de l'opération Bordeaux-Euratlantique et des conclusions de l'étude stratégique récemment réalisée, le MIN a notamment pour mission d'accueillir sur son site un certain nombre d'activités commerciales de gros jusqu'ici réparties en périphérie extérieure. Ce programme a pour conséquence directe de "geler" momentanément certains locaux ou emplacements non construits disponibles destinés à recevoir ces activités, et qui ne sont pas en mesure, dans l'immédiat, de fournir des produits budgétaires, situation également prise en compte dans le budget.

Celui-ci a également été établi en tenant compte de récentes réductions de surfaces concédées dans le secteur "fruits et légumes" ainsi que du report de certains droits d'entrée

vers les formules d'abonnement constaté et entraînant une certaine diminution de ces produits.

A ces éléments, on ajoutera une situation particulière liée à l'activité d'un important acteur du secteur de la fleur, qui donnera lieu à une probable réduction de surface concédée en 2013 ainsi que le transfert géographique hors du MIN du Service des Nouvelles du Marché par la DRAAF ayant entraîné une disponibilité de bureaux en 2012. La non réalisation de projets de concessionnaires dans le secteur fleurs (Provost'N Deco, Feuillazur) a dû également être intégrée.

A contrario, le budget prend aussi en compte des apports économiques nouveaux, comme le marché des pépiniéristes, la future halle des horticulteurs ou l'intégration de la totalité de la halle des produits de la mer.

L'accueil de quelques autres concessionnaires complémentaires est également prévu. La création de la nouvelle annexe ne devrait pas entraîner de charges nouvelles pour notre Etablissement en 2013 (achat des terrains par la CUB).

L'évolution probable des tarifs annoncée par les fournisseurs de la Régie et les travaux divers envisageables ont conduit à établir l'évolution des tarifications pratiques à 2,75% afin de limiter au maximum les conséquences vis-à-vis des usagers. A noter une majoration de 15% du tarif réservé à l'accès des détaillants qui a été retenue compte tenu des importantes charges d'accueil et de traitement des déchets ramenés sur site.

Le budget d'investissement pour l'exercice 2013 qui a été préparé en fonction des besoins existants est également joint.

Enfin, l'évolution budgétaire de la Régie sur les derniers exercices budgétaires est ci-annexée, avec le document de répartition des charges et des produits. Les mouvements budgétaires de l'exercice, en dépenses et en recettes, sont mentionnés au tableau ci-dessous:

	Mouvements d'ordre		Mouvements réels		Totaux	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENTS	153 000	1 161 475	1 011 975	3 500	1 164 975	1 164 975
EXPLOITATION	1 161 475	153 000	2 127 025	3 135 500	3 288 500	3 288 500
TOTAUX	1 314 475	1 314 475	3 139 000	3 139 000	4 453 475	4 453 475

Le budget 2013 de la Régie veille donc à un juste équilibre entre les charges incontournables et les produits de notre Etablissement, tout en prenant en compte toutes les opérations nécessaires à la maintenance et au développement du marché dans les meilleures conditions possibles.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** la réglementation relative aux marchés d'intérêt national

**VU** le statut de la Régie du MIN de Bordeaux-Brienne, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

**VU** la convention de gestion signée entre la Régie et la CUB le 21 mars 2011

**VU** la délibération du Conseil d'Administration du MIN du 20 décembre 2012, adoptant le budget prévisionnel 2012

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE:**

Le budget primitif de la Régie du MIN de Brienne doit être communiqué au Conseil de Communauté

**DECIDE**

**Article 1 :** le budget primitif de la Régie du MIN pour l'exercice 2013 est présenté en communication au Conseil de Communauté. Il s'équilibre en charges et en produits à 4 453 475 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 JANVIER 2013

PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2013

M. CLAUDE SOUBIRAN